

Académie de Caen		
Epreuves ponctuelles EPS Description et organisation de l'épreuve		
Baccalauréat	Epreuve facultative	<i>Tennis</i>

Définition de l'épreuve

1.Prestation /20 pts

Le match se joue en un set de 4 jeux gagnants, Jeu décisif à 3 partout. Le match se terminera dans tous les cas au bout de 30'. Les règles essentielles sont celles du tennis (terrain, filet, service, changement de côté, comptage).

Chaque candidat dispute plusieurs matchs contre des adversaires repérés de niveau proche. Le candidat réalise l'arbitrage d'au moins une rencontre et participera à 2 ou 3 matchs selon les formules retenues par session.

La compétence attendue est celle du niveau 5.

2.Entretien /4 pts

D'une durée maximale de 10 minutes. L'entretien se déroule à l'issue de la pratique avec deux membres du jury. La prestation physique du candidat est le point de départ de l'entretien (analyse de sa pratique lors de l'épreuve et des caractéristiques du jeu de ses adversaires).

Dans un deuxième temps, le jury aborde les champs technique, tactique, physique et mental (préparation et entraînement), culturel et réglementaire du tennis.

Déroulement de l'épreuve

Chaque candidat doit se munir de son matériel. Les balles seront fournies. Une tenue appropriée à la pratique du tennis (terre battue) est demandée. Il est rappelé que seul les jurys et les candidats sont admis dans l'enceinte de l'épreuve.

Les candidats doivent se présenter trente minutes avant l'épreuve munis de leur convocation et de leur pièce d'identité. (8h30 session du matin, 13h30 session de l'après midi). Le déroulement de l'épreuve sera rappelé aux candidats et la répartition des groupes de niveau sera communiquée.

Temps d'échauffement : 15' au début de l'épreuve uniquement.

Les groupes de niveau ont été effectués et contrôlés d'après les inscriptions.

Chaque candidat participera à 2 ou 3 matchs selon les formules retenues par session, assurera l'arbitrage d'une rencontre et réalisera une analyse d'un de ses matchs sur fiche fournie par le jury.

Nombre de jurys: 16 + 2 co-présidents